



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Conseil de cooperation Nord Atlantique

Question écrite n° 56865

Texte de la question

M Andre Berthol demande a M le ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, de lui indiquer les raisons qui ont conduit au constat que la France n'etait pas representee par son ministre de la defense, a la premiere reunion du conseil de cooperation Nord - Atlantique (COCONA). Il lui indique qu'a sa connaissance notre pays etait le seul absent europeen d'importance a cette rencontre dont l'interet n'a echappe a aucun observateur preoccupe par l'evolution des pays d'Europe centrale et orientale. Il lui demande de bien vouloir lui preciser quelles conclusions il convient de tirer de l'absence de la France a cette reunion importante.

Texte de la réponse

Reponse. - La reunion des ministres de la defense sur laquelle l'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre d'Etat n'est pas une reunion du Conseil de cooperation Nord - Atlantique. Une telle enceinte a ete reservee par les chefs d'Etat et de Gouvernement, reunis a Rome les 7 et 8 novembre 1991 pour un sommet de l'Alliance, aux seuls ministres des affaires etrangeres. La rencontre des ministres de la defense constitue ainsi une initiative propre qui n'engage pas l'Alliance. Une telle decision a ete prise entre les pays membres du Comite des plans de defense auquel la France ne participe pas. Il aurait ete dans ces conditions paradoxal que notre pays se joigne a une action entreprise dans ce cadre. Une position contraire aurait porte atteinte au statut specifique de la France dans l'Alliance.

Données clés

Auteur : [M. Berthol Andr•](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56865

Rubrique : Conférences et conventions internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 1992, page 1851